



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Série sur l'autonomisation de l'UIP à l'intention des jeunes parlementaires

Santé et nutrition

Deuxième séance d'information en ligne pour les jeunes parlementaires

Note d'orientation provisoire

Contexte et fondement

Malgré les progrès louables réalisés depuis l'an 2000, avec une réduction de 29 % de la mortalité maternelle et de 43 % de la mortalité infantile, 295 000 femmes et 5,9 millions d'enfants de moins de 5 ans continuent de mourir chaque année de causes largement évitables. L'Objectif de développement durable 3 relatif à la bonne santé et au bien-être de tous d'ici 2030 constitue une ligne directrice qui peut aider les pays à accélérer les progrès.

Par ailleurs, les femmes, les enfants et les adolescents sont particulièrement exposés à la malnutrition, qui limite les capacités d'apprentissage et la productivité, et contribue à perpétuer un cycle de maladie et de pauvreté. Dans le monde, une personne sur trois souffre d'au moins une forme de malnutrition. Les régimes alimentaires sous-optimaux sont responsables de plus de décès dans le monde que tout autre facteur de risque, ce qui fait d'une bonne nutrition l'un des meilleurs investissements pour le développement humain et économique. La mise à disposition de repas scolaires est la mesure la plus connue en matière d'alimentation et de nutrition dans les écoles. Avant la pandémie, 73 millions d'enfants vulnérables ne recevaient pas de repas scolaires. Ce nombre est passé à 360 millions à la suite de la pandémie de COVID-19. C'est la sécurité alimentaire et la nutrition de tous, et non uniquement des enfants, que les conflits et les changements climatiques mettent en danger. L'Objectif de développement durable 2 visant à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition vise à mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont également été fortement touchés par les chocs sanitaires et socio-économiques provoqués par la pandémie de COVID-19. L'impact de la pandémie sur la santé mentale est considérable, notamment s'agissant des maladies mentales, l'isolement et le stress chronique. Les jeunes ont été touchés de manière disproportionnée par les fermetures d'écoles, la distanciation sociale et les mesures de quarantaine. En 2021, la septième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP a demandé aux parlements et aux gouvernements de prêter attention à la santé mentale des jeunes et d'allouer des ressources aux soins et services de santé mentale.

Les parlementaires peuvent contribuer à améliorer la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents. Ils adoptent des lois, surveillent l'élaboration et la mise en œuvre du budget, et encouragent la participation des électeurs à l'élaboration des politiques. La sensibilisation de la population et la mobilisation du public sont particulièrement importantes, car les enfants et les adolescents font souvent partie des groupes qui n'ont pas voix au chapitre. Les jeunes parlementaires ont le droit et la responsabilité de participer activement et de prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes au sujet de toutes les questions importantes concernant leurs circonscriptions, y compris celles relatives à la santé et à la nutrition.

Pour faire la lumière sur ces sujets préoccupants et mobiliser les jeunes parlementaires en vue de trouver des solutions dans une perspective d'élaboration de politiques, l'UIP organise la deuxième séance d'information en ligne, consacrée à la santé et à la nutrition, dans le cadre de sa *Série sur l'autonomisation* à l'intention des jeunes parlementaires.

Objectifs

Les objectifs de la séance d'information en ligne sur la santé et la nutrition sont les suivants :

- sensibiliser les jeunes parlementaires à la santé des femmes, des enfants et des adolescents, à la santé mentale et à la nutrition, ainsi qu'à l'impact de la pandémie de COVID-19 ;
- faire le point sur les avancées et les défis sur la voie de la réalisation des Objectifs de développement durable 2 et 3 à l'horizon 2030, et recenser les solutions possibles en matière de législation et de politique ;
- informer les parlementaires sur la nutrition des enfants, ainsi que sur les stratégies et les mesures efficaces pour garantir une alimentation saine ;
- offrir une plateforme aux jeunes parlementaires pour partager des exemples de bonnes pratiques et de politiques efficaces.

Méthodologie

La deuxième séance d'information en ligne de la *Série sur l'autonomisation* sera organisée sous la forme d'exposés d'experts sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents, la santé mentale et la nutrition. Elle sera suivie d'une discussion qui permettra aux jeunes parlementaires de faire connaître leurs bonnes pratiques en matière de politiques et de législation liées à la santé et à la nutrition.

L'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, arabe et espagnol.

Date, espace en ligne et heure

La séance d'information en ligne aura lieu sur Zoom, le 30 mai 2022, de 13 h à 15 h (HAEC, heure de Genève).

Lien pour l'inscription : <https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZYkfu-rqD8rH9O4vjiPP46Wf5BLsyr0ZDz>